

Compte-rendu réunion de conseil municipal
Jeudi 3 septembre 2020

Le jeudi trois septembre deux mille vingt, vingt-heures trente minutes, les membres du Conseil municipal légalement convoqués se sont réunis à la salle du vidame de Molliens-Dreuil sous la présidence de Monsieur CHARBONNIER Sylvain, Maire de la Commune de Molliens-Dreuil.

Etaient présents : MM Sylvain CHARBONNIER – Joannie BRETTELLE – Claude LABELLE – Lionel GUILLAIN – Bernard PATTE – Valéry BECQUET –Loïc JAOUEN – Margaret PETIT – Marie DOMONT – Richard MOREL – Emeline DILLY -Jennifer ROBIN –Dominique DELSALE

Absent avec procuration : Marc DUMESNIL

Absent excusé : Claude DAVION

Secrétaire de séance : Margareth PETIT

Les procès-verbaux du 11 Juin, 2 juillet, du 10 juillet sont approuvés à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Délibérations : signature de l'avenant avec la CC2SO pour l'instruction des documents d'urbanisme

- Attribution des subventions aux associations
- Définition de la liste des membres de la commission de contrôle des listes électorales
- Mise à jour des tarifs de location des logements communaux

Informations

- Etat d'avancement du projet d'assainissement
- Bilan annuel trinival 2019
- Installation du CCAS
- Convention d'utilité sociale d'Amsom
- Prochains RDV : Amsom, VSB, AGES&vie, Norip, Maître Yans
- Questions diverses/Tour de table

Délibération pour la signature de l'avenant avec la CC2SO

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que suite à la convention relative à l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols, nous sommes dans l'obligation de prendre une délibération pour accorder l'avenant annuel pour l'année 2017 concernant la convention relative à l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols.

Accordé à l'unanimité.

Attribution des subventions aux associations

Les subventions communales ont été réparti comme suit :

AGM	1 200 €
APEM	385 €
Ainés	200 €
FA SI LA	150 €
Entente musicale	850 €
Amicale des Sapeurs-pompiers	100 €
MDR	500 €
Pongiste	400 €
OLYMPIQUE MOLLIENOIS	500 €

Accordé à l'unanimité.

Définition de la liste des membres de la commission de contrôle des listes électorales

Les personnes proposées sont Ludovic MOULIER – Hélène BOULONGNE – Lionel VANDEPITTE – LAMBRECHT Thierry et Emeline DILLY.

